

**Correspondre et se correspondre :**  
**le commerce épistolaire de jeunesse de Manon Roland avec les sœurs**  
**Cannet et de Geneviève Randon de Malboissière avec Adélaïde Méliand**

Bénédicte Peslier

Les lettres échangées entre Mme Roland et les sœurs Cannet (de 1767 à 1780) et entre Geneviève de Malboissière et Adélaïde Méliand (de 1761 à 1766) sont placées sous le signe de la conformité à plus d'un titre. L'adéquation entre les âges, les conditions familiales et sociales, le caractère, les idées et les goûts des destinataires d'un même échange scelle d'emblée une forme de correspondance endogène. Elle s'enrichit d'un rapport de convenance qui s'illustre par le renouvellement constant du pacte d'amitié placé au fondement des commerces épistolaires et par l'émulation qui naît de l'échange régulier d'opinions sur les productions littéraires, scientifiques ou philosophiques plus ou moins contemporaines. En outre, un rapport d'analogie d'ordre exogène s'établit entre les deux commerces ; il transparait avant tout dans la précocité des liens qui se nouent entre les destinataires respectives de ces correspondances. Si les milieux d'origine et l'éducation reçue diffèrent entre Mme Roland, les sœurs Cannet d'une part et Mlles de Malboissière et Méliand d'autre part, force est de constater les nombreux effets d'échos entre ces deux échanges. Relevant d'une correspondance privée, de jeunesse, ces lettres se distinguent notamment par leur rareté, dans la mesure où la plupart des correspondances féminines dont nous disposons proviennent de périodes plus tardives de la vie des épistolaires et sont le plus souvent mixtes. Par ailleurs, elles offrent toutes l'image d'une entente parfaite entre les interlocutrices, d'une hâte naturelle à partager des opinions et des expériences tout en bénéficiant du regard critique de l'autre, à la fois miroir de l'âme et confident complémentaire. La dernière similitude conditionne tout particulièrement notre démarche d'analyse, dans la mesure où elle nous invite à travailler sur le hors-champ de la correspondance, sur les lacunes qui affectent les éditions dont nous disposons, réduites à une seule voix. En effet, les lettres de Mlle Méliand comme celles des sœurs Cannet ont été détruites ou perdues<sup>1</sup>. Ce monologisme formel, loin de nuire à l'expression de la correspondance entre les interlocutrices, est compensé par l'extrême lisibilité de ces rapports d'analogie et de conformité au sein d'une seule et même voix. Il s'agira donc de montrer que ces échanges, qui jouissent et pâtissent à la fois d'une reconstitution virtuelle de la voix de l'autre, reposent sur un système énonciatif qui pallie la disparition matérielle des billets au moyen d'une surenchère de « preuves de correspondance ». En faisant valoir toute

la polysémie du terme, nous proposons de mettre tout d'abord en valeur le jeu de « correspondances » externes qui s'établit entre ces deux commerces d'amatrices, au gré de la similitude des voix, des thèmes, des circonstances d'écriture et des enjeux qui les rapprochent. Une fois cette confrontation établie, nous mettrons en valeur une caractéristique qui leur est commune : celle de la concordance intime et interne entre les interlocutrices d'un même échange qui « se correspondent » parfaitement. Il conviendra enfin d'aborder le troisième cercle de la correspondance à l'œuvre dans ces deux échanges, mis en abyme dans les lettres mêmes : celui du métadiscours qu'elles produisent précisément sur la place et les conditions de la « correspondance », entendue cette fois-ci au sens d'échange épistolaire, dans les pratiques de sociabilité de l'époque.

### **Quand les correspondances se correspondent**

La jeunesse des interlocutrices et les circonstances dans lesquelles leur correspondance voit le jour rapprochent ces deux commerces épistolaires. Jeanne Marie Phlipon (1754-1793), dite Manon, rencontra les sœurs Cannet en 1765, à l'âge de onze ans, au Couvent des Dames de la Congrégation, rue Neuve-Saint-Etienne, à Paris. Issue de la petite bourgeoisie, fille de maître-graveur, la jeune fille se montre précoce et entreprend l'apprentissage de la lecture en autodidacte<sup>ii</sup>, manifestant rapidement une prédilection pour la lecture des œuvres de Plutarque, de la Bible et des *Vies* de saints<sup>iii</sup>. Progressivement, les heures de méditation conduisent Manon à aspirer à la vie conventuelle. Non contente de satisfaire sa quête spirituelle, elle trouve en Sophie et Henriette Cannet, deux des pensionnaires de l'institution, filles de riches bourgeois d'Amiens, des confidentes avec lesquelles elle ne cessera de conserver des liens d'amitié jusqu'à son mariage, le 4 février 1780. La correspondance qu'elle entretient essentiellement avec Sophie (1751 -1795) commence en 1767, l'année de ses treize ans, à la sortie du couvent, et dure de façon assidue jusqu'au 27 janvier 1780<sup>iv</sup>, comptant environ 304 missives. La genèse de la correspondance de Mlle de Malboissière (1746-1766) présente bien des similitudes avec la précédente, à ceci près que les origines sociales de cette dernière sont plus favorables à l'accès à la culture en général et qu'elle ne fit pas l'expérience du couvent. Cette jeune fille appartient au milieu de la finance, son père étant caissier des sous-fermes des aides et des domaines à Amiens, Soissons puis Tours. Comme Manon Phlipon, celle que l'on surnomme Laurette entreprend une correspondance de jeunesse avec Adélaïde Méliand (1745-1828), fille de l'intendant de Soissons, à l'âge de quinze ans, en 1761. À Paris, dans le Marais, leurs servantes déposent avec soin leurs missives, soit environ 295 lettres, jusqu'à l'interruption brutale causée par la mort prématurée de Geneviève,

d'une rougeole pourprée, le 22 août 1766.

D'ores et déjà, la facture générale de ces deux échanges épistolaires se rejoint : la jeunesse des interlocutrices justifie des préoccupations similaires, d'ordre domestique, intégrant aussi des considérations amoureuses et des spéculations sur le mariage. De fait, nous avons affaire à quatre<sup>v</sup> jeunes filles nubiles qui s'interrogent sur les arrangements matrimoniaux auxquels se livrent leurs parents sur leur compte. À cet égard, les considérations de Geneviève, avant le décès de son amant Jean-Louis Dutartre, le 20 octobre 1765, et celles de Manon sont à l'unisson : toutes deux partagent une conception désabusée de cet « engagement dans lequel il est moralement sûre (sic) [...] que l'on risque son bonheur et sa liberté »<sup>vi</sup>, au nom des contraintes familiales qui guident le choix de l'époux et de la négligence progressive dont souffrent systématiquement les femmes à leurs yeux. L'expérience conjugale, consignée dans les lettres de maturité, corrigera ce jugement dépréciatif chez Manon.

Ces échanges ont aussi pour caractéristique commune d'offrir un témoignage sur le parcours éducatif des jeunes filles. Les sept maîtres qui dispensent des leçons quotidiennes à Geneviève favorisent cet épanouissement intellectuel, comme l'atteste le compte rendu détaillé de sa journée, établi le 19 mai 1764 :

Vous me grondez mon petit cœur de ne point vous avoir écrit depuis mercredi [...]. Jeudi matin, j'ai pris ma leçon de mathématiques ; j'ai eu ensuite le temps jusqu'à l'heure du dîner de faire mes trois thèmes espagnol, italien et allemand. À trois heures et demie Ceseron [son maître de danse] est venu, j'ai dansé. À cinq heures est arrivé mon petit maître de dessin qui est resté avec moi une heure et quart et qui vient tous les jours. Après son départ, j'ai lu douze chapitres d'Epictète en grec et fini une tragédie anglaise bien intéressante<sup>vii</sup>.

Manon est également loquace sur l'emploi du temps de ses journées :

Je m'amuse dans un autre genre : l'histoire naturelle, la physique, l'astronomie, un peu de géométrie, un peu de métaphysique, la philosophie, voilà quant aux sciences ; un peu de bonne poésie, quelques morceaux d'éloquence, voilà des belles-lettres ce qui me touche le plus. Si tu joins à cela la musique, tu auras le précis de mes occupations et de mes plaisirs<sup>viii</sup>.

Mlle Phlipon passe, en effet, pour avoir été un enfant avide de savoir, considérant l'étude comme un loisir : le sème de l'amateurisme transparait d'ailleurs dans l'emploi du verbe « amuse[r] ». L'apprentissage confine à l'assouvissement permanent de sa curiosité d'enfant et à l'application plus ou moins habile de ses talents, au gré des heures d'étude qu'elle égrène comme

autant de plaisirs accumulés au cours de la journée. En revanche, Geneviève, beaucoup moins consciente du prix de l'éducation, voit défiler les maîtres sans manifester d'étonnement face à des prérogatives exceptionnelles dans un siècle où la formation des femmes se limite souvent aux arts d'agrément.

Pour ce qui est de la vie culturelle, toutes ces jeunes filles se piquent de littérature, d'art, de philosophie et de sciences, promouvant ainsi un commerce intellectuel et mondain qui constitue une source de témoignages précieux sur les divertissements des amateurs de lettres, d'arts et de sciences au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les sorties culturelles de Geneviève, indissociables d'une forme de mondanité propre au milieu dans lequel elle a été éduquée – le salon de sa mère accueillait pléthore d'hommes de lettres et de savants –, sont retranscrites avec enthousiasme et assimilent ses lettres à une sorte de chronique. Les représentations théâtrales, accompagnées en amont et en aval par toutes sortes de discours métadramatiques qui vont de la rumeur du succès ou de la chute aux commentaires des amateurs, des journalistes et des critiques, suscitent l'engouement de cette dernière. Informée de l'actualité littéraire, elle transmet par exemple à Adélaïde, le 19 août 1761, le bulletin théâtral suivant :

On joue aujourd'hui à la Comédie Française une ancienne pièce remise au théâtre nommée *Cevol* et une nouvelle en un acte en prose nommée *La Fausse apparence* ; nous irons cette semaine si elles en valent la peine. Il y a aussi une assez jolie pièce à la Comédie Italienne que j'espère que nous irons voir, c'est le *Fils d'Arlequin perdu et retrouvé* ; on dit que la petite Camille y fait le rôle de mère à merveille<sup>ix</sup>.

Pour sa part, le 7 février 1777, Manon confie à Sophie qu'elle a assisté à un concert italien, chez une cantatrice nommée Mme L'Épine<sup>x</sup>. Les bals rythment sa vie ainsi que celle de Sophie, bien qu'elle soit peu encline au « cérémonial fatigant et [aux] grimaceries des cercles »<sup>xi</sup>. Le 8 mai 1772, elle dit avoir été charmée par le récit du bal auquel a assisté son amie<sup>xiii</sup>, alors qu'elle-même, invitée deux mois auparavant à se rendre au Vauxhall<sup>xiii</sup>, dénigre fréquemment cette « sottise occupation »<sup>xiv</sup>.

Au-delà de cette différence de degré dans les affinités avec la mondanité, il reste une occupation qui obtient les suffrages des quatre épistolières : la lecture. Celle-ci est une occasion d'ouvrir le débat intellectuel : la manière comme la matière des œuvres philosophiques sont soumises très souvent au regard critique de Manon qui se complait dans les ratiocinations métaphysiques. Tandis qu'elle commente à plusieurs reprises sa découverte des *Nuits* de Young<sup>xv</sup>, Manon ne manque pas de revenir, dès qu'elle le peut, sur les lectures de Sophie et d'émettre un

jugement personnel à ce sujet :

Je ne doute pas que la lecture de Pope, à laquelle tu me dis être occupée, ne t'attache et t'amuse beaucoup : il a su dépouiller la métaphysique du jargon qui la rendait inintelligible et l'a revêtue avec adresse des grâces de la poésie [...] Son système est tout à fait consolant, et, par cela même, est très propre à l'humanité : il ne prouve pas l'existence de Dieu (comme l'a remarqué Rousseau) mais l'existence de Dieu le prouve<sup>xvi</sup>.

De manière beaucoup moins dogmatique, c'est-à-dire en privilégiant le canal du sentiment, Geneviève de Malboissière recense des ouvrages, comme l'*Histoire de Julie Mandeville* ou *Lettres traduites de l'anglais*, de Mme Brooke (Paris, 1764) :

Il y en a de charmantes, mais la fin est terrible ; j'ai pleuré comme une enfant sans pouvoir me retenir. [...] J'ai raison de lire rarement des romans ; à force de voir des malheurs et des morts, je finirais par mourir moi-même en pleurant, et je ne suis pas du tout tentée de quitter encore la vie<sup>xvii</sup>.

Par conséquent, l'un des éléments fédérateurs de ces lettres est la conversation : elle y est familière, parce qu'elle prend racine dans les relations intimes qui unissent respectivement ces jeunes filles, au nom d'une correspondance qui se réalise à la fois dans la réciprocité des attentions et de la bienveillance qu'elles prodiguent l'une envers l'autre et dans la complémentarité de leurs caractères.

### **Quand les correspondantes se correspondent**

De tels effets de correspondance semblent voués à l'évanescence, dès lors que l'une des voix est absente. Pourtant, l'indisponibilité des billets des sœurs Cannet et d'Adélaïde Méliand ne déjoue pas une lecture sensible aux marques de conformité entre les destinataires d'un même échange. Il suffit, en effet, de colliger les nombreuses « preuves de correspondance » entre les interlocutrices pour infirmer ce postulat. La correspondance de jeunesse de Manon Phlipon est ainsi soumise au régime de l'évidence : il s'agit de dire la correspondance avec l'autre, sans se contenter d'user d'hypocoristiques tels « mon cœur » ou « ma chère petite »<sup>xviii</sup> pour sceller le lien d'amitié. Cette litanie confère au discours épistolaire une valeur performative, puisqu'elle renouvelle constamment le contrat d'entente avec Sophie, en quête d'une éternelle approbation. Manon retrace d'ailleurs avec minutie l'étiologie de son amitié avec son interlocutrice, dans une lettre datée de février 1772 :

Nées avec des inclinations à peu près semblables, affectées des mêmes impressions, guidées par les mêmes principes, nous sommes dans des situations pareilles à bien des égards, et différentes à certains autres [...]<sup>xix</sup>.

Adélaïde s'avère *in fine* « un autre moi-même »<sup>xx</sup>. Imaginons ces échanges épistolaires comme des diptyques dont chaque tableau offre en miroir l'image de l'autre. Cette réflexivité est-elle rendue caduque par les lois du monologisme ? Non, dans la mesure où la voix qui nous est restée se fait le témoin, le champion et l'avocat de cette conformité. Pour ne donner qu'un seul exemple, extrait de l'une des premières lettres à Sophie Cannel, en date du 18 octobre 1770, relevons l'énoncé suivant qui rappelle que les interlocutrices aspirent aux mêmes buts, partageant une même conception de la vie :

[...] j'admire comme nos pensées se rapportent sur ce dont tu me parles ; il semble que tu sois venue les puiser chez moi ; ne croiroit-on pas, à une si parfaite union de sentiments, qu'il n'y ait qu'une âme qui nous anime toutes deux ?<sup>xxi</sup>

*Se correspondre*, c'est donc d'abord avoir « bien des traits ressemblants »<sup>xxii</sup>, comme le constate Manon, mais c'est aussi s'assembler, se compléter, trouver un point de concordance par la pensée et par le caractère. De tels serments d'amitié essaient dans les lettres de Manon. Quant à Geneviève, elle achève la lettre du 2 janvier 1765 sur une déclaration d'affection hyperbolique pour sa correspondante :

Adieu, ma petite, je vous aime autant cette année-ci que je vous aimais l'autre ; mais pour plus, ce seroit impossible<sup>xxiii</sup>.

Ne nous méprenons pas : ces démonstrations de bienveillance et cet appel à la transparence ressortissent à une « convention épistolaire » dont les lettres de Manon Phlipon et de Geneviève de Maboissière sont justiciables, comme le constate Brigitte Diaz<sup>xxiv</sup>. En émule de Rousseau, Manon sacrifie au gage de la sincérité qui constitue le socle de l'*ethos* épistolaire en vogue à cette époque ; de même Mlle de Malboissière. Mais cette communion des âmes n'est pas que de façade. Pour *correspondre*, il faut effectivement *se correspondre*. Or l'amitié « inviolable et éternelle »<sup>xxv</sup> est le fonds dans lequel puise la correspondance, au sens ontologique du terme comme au sens épistolaire, donnant au commerce par lettres une source d'inspiration intarissable :

Je vous écrierois à tous les instants du jour, que ma vive amitié trouveroit toujours de nouvelles expressions<sup>xxvi</sup>.

Par ces propos, Mlle de Malboissière accrédite le postulat de la correspondance des caractères ou des âmes, auquel Montaigne prête l'évidence fameuse : « parce que c'était lui, parce

que c'était moi »<sup>xxvii</sup>. Livrer son âme à l'autre devient donc un moyen naturel de cultiver cette correspondance. Manon en fait un exercice presque quotidien, qu'elle ne manque pas de légitimer, comme de coutume :

La part que tu sais bien que je prends à tout ce qui t'intéresse, l'intime confiance qui règne entre nous, la tendresse que tu me portes, te feront peut-être désirer une exposition particulièrement détaillée de mes pensées sur le sujet dont nous nous entretenons : je suis trop portée de moi-même à te faire connaître jusqu'au moindre de mes sentiments, le tableau touchant de tes agitations me frappe trop vivement pour me refuser au plus sensible plaisir que je puisse éprouver, qui est de communiquer tout ce que mon âme peut connaître ou sentir ; que ne puis-je t'être utile ! C'est l'objet de mes vœux [...] c'est à l'amitié à remplir ce devoir<sup>xxviii</sup>.

Sous la plume de Manon, s'épancher devient nécessaire à l'édification de sa destinataire et à l'entretien de cette concordance entre les interlocutrices. Ce principe vaut aussi pour le commerce des goûts et des idées. En effet, quand le jugement de l'autre fait défaut, la communauté intellectuelle en pâtit car elle n'est plus sustentée par l'échange d'informations. Tel est le cas lorsque Geneviève reconnaît avec dépit ne pas pouvoir émettre d'avis personnel sur une représentation à laquelle a assisté sa destinataire :

Je n'ai pas entendu vanter la *Réconciliation villageoise* dont vous me parlez et je crains que sa réputation n'empêche ma mère d'y aller. On prétend que tout le public en applaudissant avouait que c'était détestable. Au reste, mon enfant, ne m'en voulez pas, je n'ai rien vu, je ne puis juger de rien<sup>xxix</sup>.

Finalement, ce n'est pas tant le monologisme formel qui nuit à la reconstitution de la conformité à l'œuvre dans cet échange épistolaire que l'inadéquation ponctuelle entre les emplois du temps des interlocutrices, soit l'impossibilité d'accorder l'organisation de leurs journées autour des mêmes centres d'intérêt.

### **Quand les correspondances parlent de correspondance : le métadiscours épistolaire.**

Moments de loisir, les heures consacrées à l'activité épistolaire constituent donc l'un des passe-temps favoris de ces jeunes filles ; elles procurent un tel plaisir que les devoirs mondains et familiaux entrent en concurrence avec elles. Mlle de Malboissière confesse souvent qu'elle a dû surseoir à la rédaction de ses billets, parce que les leçons de mathématique ou de langue sont prioritaires dans son emploi du temps :

Mille, mille pardons, ma chere petite, ne me grondés pas, ne m'en voulés pas. Hier, une toilette tres longue, mon maître d'allemand, de dessein, du monde a diner, Javilliers [fils de Claude Javilliers, danseur de l'Opéra], la comédie, voila les obstacles qui m'ont empechée de vous ecrire<sup>xxx</sup>.

Les lettres de Manon, quant à elles, ne cachent rien de son désir de se dérober à la société, de se dégager des contraintes de la sociabilité en trouvant refuge dans la conversation épistolaire. Aussi n'est-il pas rare que la lettre accueille en son sein un discours sur les conditions même de sa rédaction, de sa lecture et de sa transmission. Au gré des recensements de témoignages relatifs à l'exercice de la correspondance par lettres, se distingue en particulier l'expression d'une aspiration à l'intimité de cette pratique. En février 1772, Manon suggère le fait que l'agrément causé par la lecture du billet de Sophie ne peut qu'être amendé par les circonstances dans lesquelles elle en a pris connaissance :

Je passe rapidement sur le plaisir inexprimable que m'a causé ta lettre (je n'en finirais pas) : il suffit de te dire que je l'ai lue seule [...] <sup>xxxii</sup>.

*De facto*, les lettres des jeunes filles du XVIII<sup>e</sup> siècle étaient souvent décachetées et soumises à l'autorité parentale avant d'être remises à leurs destinataires. Brigitte Diaz rappelle notamment les recommandations dispensées par Geneviève à Adélaïde, à savoir « rédiger ses confidences les plus secrètes en italien pour éviter les indiscretions familiales » <sup>xxxiii</sup>. De cette intimité qui fait partie des revendications émergentes du siècle relève aussi la quête d'un lieu à l'écart, notamment la chambre, où nos jeunes scribes peuvent se confiner afin de se confier, à l'instar de Manon, le 18 octobre 1770 :

Bonjour donc, ma tendre amie, me voici tranquillement et solitairement dans ma petite chambre, la plume à la main, le calme et la tendresse dans le cœur, délicieusement occupée à t'écrire, à te peindre mes pensées, à t'exprimer mes sentiments ; je ne puis te dire combien cette situation a de charmes pour moi. Il semble que je ne tienne plus compte d'autre chose, tout le reste ne me paraît rien qu'une ombre, une vaine lueur en comparaison de la réalité, de la sensibilité du plaisir que j'y goûte<sup>xxxiiii</sup>.

En effet, il incombe à la correspondance, au-delà de l'échange à distance qu'elle autorise, de restaurer l'intimité d'un tête-à-tête. C'est ainsi que parfois la lettre dramatise, au gré d'une mise en abyme, l'instant même de l'annonce du courrier, et la joie qui en résulte :

Jamais je ne ressentis si vivement les délicieuses impressions d'une surprise agréable qu'à la réception inattendue de ta charmante lettre. [...] J'étais à ma toilette, lorsque ma chère maman me dit qu'elle avait quelque chose à me donner [...] je la suivis sans me douter en aucune façon du bonheur qui m'attendait ; la joie qui par une pénétration subite s'empara de moi, quand elle me



présenta ta lettre, ne put se manifester au dehors que par le nom de « chère amie ! » [...] Ma plume se trouve arrêtée de même lorsque je veux te témoigner une reconnaissance à laquelle je consacre spécialement celle-ci [...] <sup>xxxiv</sup>

Le métadiscours se nourrit par conséquent de commentaires qui visent à reconstituer les circonstances mêmes de la réception du billet. Il intègre également des renseignements sur la matière des lettres, contenue dans les bornes de la « bienséance épistolaire » <sup>xxxv</sup>, pour reprendre les mots de Brigitte Diaz. De manière générale, ces deux correspondances présentent des traits similaires : l'évaluation des œuvres s'y fait au mépris de toute prétention de publication. Le ton y est donc sérieux, mais d'un sérieux propre à l'amateur et non au critique ou au journaliste destinant ses commentaires à un périodique. Point de longs passages théoriques : Manon se montre tout particulièrement sensible au risque d'introduire dans ses lettres une morale susceptible d'« impatient[er] » sa destinataire <sup>xxxvi</sup> et de passer elle-même pour une femme savante. Aussi multiplie-t-elle les précautions oratoires, reconnaissant que « des réflexions philosophiques, des observations sur mille choses ne sont pas toujours admissibles dans une lettre » <sup>xxxvii</sup>. La correspondance n'est pas, pour autant, vouée au dilettantisme. Manon propose d'ailleurs à Sophie un « nouveau plan de correspondance » <sup>xxxviii</sup> fondé sur le partage permanent d'analyses d'ouvrages.

Il en résulte que la correspondance de Geneviève et de Manon est à double fonds : elle met en œuvre la pratique de la lettre tout en se définissant comme le lieu par excellence où se commentent l'acte et le geste épistolaires. L'amateurisme des lettres de jeunesse autorise des spéculations intellectuelles enrichissantes, sous couvert de ne pas les exposer sur la scène publique. Il accorde une marge d'expression, à l'ombre des condamnations du pédantisme féminin. Les lettres de maturité de Mme Roland, ainsi que celles de ses contemporaines, telles Mme d'Épinay, Mme du Deffand, Mme de Graffigny, confirment cette émergence d'une voix féminine relativement libre. Surtout, la spécificité même des commerces épistolaires de Mlles Phlipon et de Malboissière réside dans le caractère réflexif d'une écriture qui ne cesse de dire la présence de l'interlocuteur, de réévaluer la raison d'être d'un tel échange. Prise dans la gangue de l'amitié, la correspondance offre là une légitimité à la parole des femmes.

---

<sup>i</sup> Notre édition de référence pour la correspondance de Mlle de Malboissière est la suivante : *Une jeune fille au XVIII<sup>e</sup> siècle. Lettres de Geneviève de Malboissière à Adélaïde Méliand, 1761-1766*, publiées avec une introduction et des notes par le comte de Luppé, Paris, Champion, 1925, 382 p.. Elle sera notée *L.G.M.* Quant aux lettres de jeunesse de Manon Phlipon, nous suivrons l'édition des *Lettres de Madame Roland, Nouvelle Série, 1767-1780*, publiées par Claude Perroud, Recteur honoraire, avec la collaboration de Mme Marthe Conon, Paris, Imprimerie nationale, 1913-1915, 2 vol.. Elle sera notée *L.M.R. et L.M.R.N.S.* pour la nouvelle série.

<sup>ii</sup> *Mémoires de Madame Roland*, Paris, Mercure de France, 2004, p. 311-312.

<sup>iii</sup> *Ibid.*, p. 314 et 321.

- 
- <sup>iv</sup> La première série des *Lettres de Madame Roland, 1780-1787*, éditées par Claude Perroud (Paris, Imprimerie nationale, 1900-1902), comprend, dans le premier tome, 9 billets datés de janvier à décembre 1780. La nouvelle série en compte 154 dans le premier tome et 141 dans le second.
- <sup>v</sup> Henriette Cannet, étant beaucoup plus rarement la destinataire des billets de Manon, est exclue de cette étude.
- <sup>vi</sup> *L.G.M.*, lettre 12, p. 35.
- <sup>vii</sup> *L.G.M.*, lettre 78, p. 99.
- <sup>viii</sup> *L.M.R.N.S.*, t. 1, lettre 40, 23 juin 1773, p. 149.
- <sup>ix</sup> *L.G.M.*, lettre 1, p. 3.
- <sup>x</sup> *L.M.R.N.S.*, t. 2, lettre 163, p. 27.
- <sup>xi</sup> *Ibid.*, t. 1, lettre 27, 18 mai 1772, p. 105.
- <sup>xii</sup> *Ibid.*, t. 1, lettre 26, p. 100.
- <sup>xiii</sup> Il s'agit de l'une des répliques du lieu de divertissement fondé à Londres au siècle précédent.
- <sup>xiv</sup> *Ibid.*, t. 1, lettre 7, 18 octobre 1770, p. 18.
- <sup>xv</sup> *Ibid.*, t. 1, lettre 47, 5 juin 1773, p. 147 et lettre 112, 5 février 1776, p. 373. Il s'agit de la traduction de l'œuvre, par Letourneur, parue en 1769-1770.
- <sup>xvi</sup> *Ibid.*, t. 1, lettre 45, p. 161.
- <sup>xvii</sup> *L.G.M.*, lettre 121, p. 170-171.
- <sup>xviii</sup> Apostrophes récurrentes dans les propos liminaires et dans les formules de clôture chez Geneviève.
- <sup>xix</sup> *L.M.R.N.S.*, t. 1, lettre 23, p. 78.
- <sup>xx</sup> *Ibid.*, t. 1, lettre 23, p. 79.
- <sup>xxi</sup> *Ibid.*, t. 1, lettre 7, p. 17-18.
- <sup>xxii</sup> *Ibid.*, t. 1, lettre 23, p. 80.
- <sup>xxiii</sup> *L.G.M.*, lettre 160, 2 janvier 1765, p. 195.
- <sup>xxiv</sup> Brigitte Diaz, « Les femmes à l'école des lettres : la lettre et l'éducation des femmes au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Planté (C.) éd., *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Champion, 1998, p. 138.
- <sup>xxv</sup> *L.G.M.*, lettre 120, 11 octobre 1764, p. 169.
- <sup>xxvi</sup> *Ibid.*, lettre 210, 15 mai 1765, p. 233.
- <sup>xxvii</sup> *Essais*, « De l'amitié », I, 27. Manon cite d'ailleurs un extrait de cet essai le 5 janvier 1777 (*L.M.R.N.S.*, t. 2, lettre 159, p. 5).
- <sup>xxviii</sup> *L.M.R.N.S.*, t. 1, lettre 23, p. 81.
- <sup>xxix</sup> *L.G.M.*, lettre 235, 30 juin 1765, p. 270-271.
- <sup>xxx</sup> *Ibid.*, lettre 135, p. 181.
- <sup>xxxi</sup> *L.M.R.N.S.*, t. 1, lettre 23, p. 78.
- <sup>xxxii</sup> B. Diaz, *op. cit.*, p. 141.
- <sup>xxxiii</sup> *L.M.R.N.S.*, t. 1, lettre 7, p. 16.
- <sup>xxxiv</sup> *Ibid.*, t. 1, lettre 17, octobre 1771, p. 54.
- <sup>xxxv</sup> B. Diaz, *op. cit.*, p. 141.
- <sup>xxxvi</sup> *L.M.R.N.S.*, t. 1, lettre 36, 6 avril 1773, p. 138.
- <sup>xxxvii</sup> *Ibid.*, t. 1, lettre 41, 13 juillet 1773, p. 151. Cité par B. Diaz, *op. cit.*, p. 140.
- <sup>xxxviii</sup> *Ibid.*, t. 1, lettre 118, 21 mars 1776, p. 391.